

# Micro-crèche Tralalère

Tralalère : la micro-crèche associative

## Tralalère : la micro-crèche associative

La micro-crèche Tralalère est ouverte à toutes les familles habitant la Communauté d'Agglomération du Grand Dax ou y travaillant .

Ce lieu d'accueil peut recevoir 10 enfants de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi, 47 semaines par an. Tarif : 5 euros 50 à compter du 1er septembre 2017.



Micro-crèche Tralalère

Le local : lieu d'accueil situé dans un appartement neuf de 115m2 en rez-de chaussé d'un immeuble avec cour extérieure de 20m2, a proximité du lac de Christus.

Adresse : Hameau du Petit Béliot, Bâtiment 2, Appartement 33 40990 Saint-Paul-lès-Dax

Responsables: Katia Illi/ Castelou Myriam

Contact : tél : 05 58 74 39 38

## Le contrat d'accueil

Un contrat d'accueil annualisé officialise l'inscription de l'enfant dans l'établissement; il s'effectue sur rendez-vous avec la directrice ou la directrice adjointe de la crèche et le (ou les) représentant(s) légal (aux) de l'enfant.

## La fermeture de l'établissement

1 semaine à Noël, 1 semaine en avril, 3 semaines en août, jours fériés, le 12 novembre et/ou le pont de l'ascension.

## Les pré-inscriptions

La direction est à disposition pour un rendez-vous.

## Les admissions

Se feront selon les demandes et besoins des familles en mode de garde en présence de la directrice ou la directrice adjointe selon les places restantes d'une année sur l'autre.

## Les tarifs

Le montant mensuel dépend du temps d'accueil de l'enfant à la micro-crèche et du montant de la prestation de la Caisse d'Allocations Familiales (Les familles bénéficient de la PAJE =Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).

Pour toute information, contacter la micro-crèche.

Icône Document

## Formulaire d'inscription liste d'attente

Format : **PDF** - Poids : **148,45 ko**

[Télécharger](#)